

# COMMENT BIEN GÉRER SES DÉCHETS . LE GUIDE



GO GREEN



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



# RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE :

## POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LA PRINCIPAUTÉ

### La réglementation monégasque relative aux déchets fixe notamment :

Que tout producteur de déchets doit en assurer leur gestion en respectant les quatre principes qui sont par ordre de priorité :

- **prévenir** leur production et leur nocivité ;
- **réduire** leur production et leur nocivité ;
- **valoriser** les déchets par réemploi, recyclage ou tout autre procédé écologiquement approprié ;
- **éliminer** les déchets ultimes de manière écologiquement et économiquement appropriée.

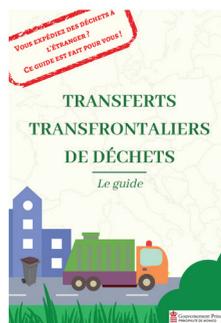
L'obligation pour tout usager de :

- présenter ses déchets dans des **sacs fermés**, placés dans des bacs roulants en bordure de voirie aux jours et aux heures de collecte indiqués par la SMA.
- disposer d'un **local privé** pour remiser les **bacs roulants**. Les bacs roulants non remisés après leur collecte peuvent être retirés car considérés comme abandonnés. Pour toutes demandes de dérogation pour la mise en place de local poubelle, rapprochez-vous de la Direction de l'Aménagement Urbain.
- **entretenir** et maintenir en bon état ses bacs roulants.

## SPÉCIFICITÉS POUR LES PROFESSIONNELS

### Transferts transfrontaliers des déchets :

Les professionnels exportant eux-mêmes leurs déchets hors de la Principauté doivent constituer un dossier de notification. Un guide est disponible sur les sites web du Gouvernement et de la SMA. La Direction de l'Aménagement Urbain est l'autorité compétente pour les dossiers de transferts transfrontaliers de déchets.



### Référence des textes de loi :

Ordonnance Souveraine **n°6.251 du 20 janvier 2017**  
Arrêté Ministériel **n°2017-38 du 20 janvier 2017**



# SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS UTILES</b> .....	05
<b>LE BAC JAUNE</b> .....	13
<b>LE BAC VERT</b> .....	19
<b>LE BAC GRIS</b> .....	23
<b>LES ENCOMBRANTS</b> .....	31
<b>LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX ET AUTRES DÉCHETS SPÉCIFIQUES</b> .....	37
<b>LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS</b> .....	43
<b>USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</b> .....	49
<b>LEXIQUE ET CARTOGRAPHIE DES ESPACES DE TRI</b> .....	53



# INFORMATIONS UTILES

# DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

## Adresse :

22, quai Jean-Charles REY, 98000 MONACO  
Point GPS : Latitude : 43.728594N | Longitude : 7.419913E

## Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi,  
9h30 - 17h00

## Services proposés :

- Demande de dérogation à l'utilisation de bacs roulants.
- Demande de dérogation à la construction d'un local poubelles.
- Autorité compétente pour le transfert transfrontalier des déchets.

## Contact :

Tél. : +377 98 98 22 77 - Fax : +377 98 98 21 00  
E-mail : [amenagement@gouv.mc](mailto:amenagement@gouv.mc)





## ACCUEIL STANDARD

### Adresse :

3, avenue de Fontvieille, 98000 MONACO

Point GPS : Latitude : 43.729263N | Longitude : 7.413789E



(voir page n°6)

### Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi,

9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h30

### Services proposés :

- Prise de rendez-vous pour les encombrants.
- Signalements (dépôts sauvages, bacs roulants non collectés, ...).
- Récupération cartes Cliiink, sacs de pré-collecte, sacs déchets canins, documents d'information.

### Contact :

Tél. : +377 92 05 75 16 - Fax : +377 92 05 92 56

E-mail : sma@sma.mc

## PÔLE PRÉVENTION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

### Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi,

8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

### Services proposés :

- Accompagnement dans la mise en place de bacs de tri.
- Conseils en matière de réduction des déchets et de recyclage.
- Sensibilisation/formation à la réduction des déchets et aux consignes de tri pour tous publics.
- Visites guidées du centre de tri des déchets ménagers à Cannes-la-Bocca.

### Contact :

 N° Vert 8000 20 40

APPEL GRATUIT



## CENTRE D'ACCUEIL DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DMS)

### Adresse :

3, rue du Gabian, 98000 MONACO

Point GPS : Latitude : 43.728287N | Longitude : 7.413292E  (voir page n°6)

### Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00,  
samedi : 8h45-12h00

### Services proposés : (voir page n°37)

- Apport des déchets ménagers spéciaux.

*Service gratuit réservé aux particuliers.*

### Contact agent d'accueil :

Tél. : +377 92 05 71 25 - Mobile : 06 40 62 25 91

E-mail : sma@sma.mc



## USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

### Adresse :

Accès par le Boulevard Charles III, MONACO

Point GPS : Latitude : 43.728569N | Longitude : 7.412521E



(voir page n°6)

### Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : 10h00 - 17h00,

samedi : 10h00-13h00

### Services proposés : (voir page n°49)

- Apport de déchets non recyclables.
- Apport de déchets encombrants.
- Apport de ferrailles.

*Gratuit pour les particuliers et professionnels immatriculés à Monaco ou munis d'un justificatif sur la provenance des déchets. Les déchets sont réceptionnés sous conditions d'origine, de nature, de volume et de dimensions telles que mentionnées dans le règlement de service et le protocole d'accès\* au hall de déchargement de l'installation.*

### Contact :

Tél. : +377 92 05 75 16 - Fax : +377 92 05 92 56

E-mail : [sma@sma.mc](mailto:sma@sma.mc)

\*Le protocole d'accès est téléchargeable sur le site internet de la SMA : [www.sma.mc](http://www.sma.mc)

# LES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS POUR LE STOCKAGE DES DÉCHETS :

POUR LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET LE PAPIER :



Bacs jaunes

Borne enterrée

Borne aérienne

Borne mobile

POUR LES EMBALLAGES MÉNAGERS EN VERRE :



Bacs verts

Borne enterrée

Bornes aériennes

Borne mobile

POUR LE TRANSPORT DE VOS EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES ET PAPIER LE GOUVERNEMENT MET À VOTRE DISPOSITION DES SACS DE PRE-COLLECTE



## POUR LE CARTON BRUN : (COMMERÇANTS ET ENTREPRISES)



Bac bordeaux



Roll



Vrac

## POUR LES DÉCHETS NON RECYCLABLES :



Bacs gris



Borne enterrée

Le quartier de Fontvieille dispose de la collecte pneumatique pour l'évacuation de ses déchets voir page 28/29

## HUILES MOTEUR :



Borne enterrée



Borne aérienne

## TEXTILES ET CHAUSSURES :



Borne textile



Retrouvez l'implantation de ces équipements sur la carte en dernière page du guide.

Les bacs de tri sont mis à disposition gratuitement par le Gouvernement sur simple demande auprès de la SMA.

# LE TRI EST UTILE

*Ce n'est pas bébé qui dira le contraire*

**LE RECYCLAGE DE SIX BOUTEILLES EN PLASTIQUE  
PERMET DE FABRIQUER UNE PELUCHE**



\* LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE SE JETTENT DANS LE BAC JAUNE

SOURCE DE LA CONVERSION : ©ITE©

*Pouvez-vous imaginer un  
monde sans doudou ?*



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

▶ N° Vert 8000 20 40  
APPEL GRATUIT

[www.sma.mc](http://www.sma.mc)

# LE BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS VIDES ET TOUS LES PAPIERS



## LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

FILMS ALIMENTAIRES

SACS ET SACHETS

BOUTEILLES ET FLACONS

POTS ET TUBES

BARQUETTES ET BLISTERS



## LES EMBALLAGES EN CARTON

BOITES

BRIQUES

CARTONNETTES



## LES EMBALLAGES EN MÉTAL

CANETTES



CONSERVES



AEROSOLS



BIDONS



BARQUETTES



CAPSULES ET FEUILLES ALUMINIUM



EN VRAC



OU



OU

## LE PAPIER

JOURNAUX



REVUES ET PROSPECTUS



PAPIERS ET ENVELOPPES



EN VRAC



# LES 5 RÈGLES D'OR POUR

## 1 Seuls se recyclent les emballages ménagers :

- |                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| - en plastique, | - en carton,           |
| - en métal,     | - et tous les papiers. |

Ne pas jeter d'autres déchets\* tels que des jouets, du tissu, du verre, etc.



Verre interdit

## 2 Les emballages doivent être jetés en VRAC et SANS ÊTRE IMBRIQUÉS les uns dans les autres. (ex : ne pas mettre une bouteille en plastique insérée dans une boîte de conserve).



Imbriqués



Non imbriqués

# L'UTILISATION DU BAC JAUNE :

- 3 Les emballages ménagers** doivent être vidés (bouteilles, boîte de conserve, etc.) mais il n'est pas nécessaire de les laver.



- 4 Les gros cartons de vente à distance** doivent être pliés et déposés à côté des bacs jaunes le jour de la collecte.



- 5 Vous pouvez jeter dans le bac jaune** vos boîtes et plaquettes de médicaments séparées et vides.



\* Pour les déchets interdits se référer au lexique en fin de guide.

# LE TRI EST UTILE

*verre l'infini et au delà !!!*

LE RECYCLAGE D'UNE BOUTEILLE EN VERRE  
PERMET DE FABRIQUER UNE BOUTEILLE EN VERRE



\* LES BOUTEILLES EN VERRE SE JETTENT DANS LE BAC VERT

SOURCE DE LA CONVERSION : CETILE

*Saviez-vous que le verre se recycle à l'infini et sans perte de matière ?*



 **Gouvernement Princier**  
PRINCEAUTÉ DE MONACO

 **N° Vert** 8000 20 40  
APPEL GRATUIT

[www.sma.mc](http://www.sma.mc)

# LE BAC VERT : TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS VIDES EN VERRE



## LES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES



POTS



BOCAUX



OU



OU



## ASTUCES

# LES 3 RÈGLES D'OR POUR

1

**Ne pas jeter de vaisselle** quelle que soit la matière (en verre, faïence, grès, porcelaine, cristal).



2

**Ne pas jeter de verres spéciaux** (miroirs, vitres, ampoules).



*Je trie*   
**Je cliiink**  
*donc Je gagne !!!*



**INSCRIVEZ-VOUS**



Sur [www.cliiink.com](http://www.cliiink.com), après vous être procuré une carte magnétique, enregistrez le numéro de votre carte avec vos coordonnées et créez votre profil dans la communauté monégasque Cliiink.

A l'aide de votre smartphone, téléchargez gratuitement l'application Cliiink sur les stores et créez votre profil.

## L'UTILISATION DU BAC VERT :

3

**Enlever les couvercles et bouchons** des récipients en verre (ceux en métal peuvent être mis dans le bac jaune).



**BAC JAUNE**



**BAC JAUNE**



# LE TRI : C'EST UTILE, FACILE ET CONNECTÉ



 N° Vert 8000 20 40  
APPEL GRATUIT

[www.sma.mc](http://www.sma.mc)



SOCIÉTÉ MONÉGASQUE  
D'ASSAINISSEMENT

 Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

# LE BAC GRIS : LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES



# LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

## PETITS DÉCHETS ET DÉBRIS DIVERS



## DÉCHETS D'HYGIÈNE



## RESTES ALIMENTAIRES



## OBJETS NON RECUPERABLES



Ces déchets sont traités à Monaco et valorisés énergétiquement sous forme de production d'électricité et de vapeur servant à la production de chauffage et climatisation à destination de batiments du quartier de Fontvieille.

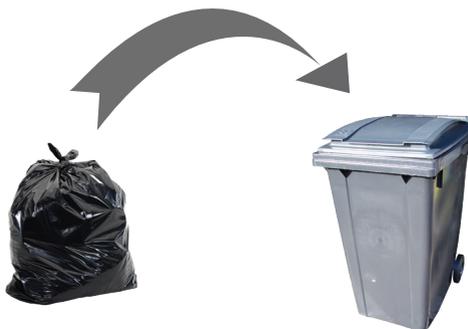


# LES 5 RÈGLES D'OR POUR

- 1 Les déchets doivent être mis dans des sacs fermés.



- 2 Les sacs doivent être déposés dans un bac gris.



- 3 Les dépôts de sacs poubelle au sol sont strictement interdits.



# L'UTILISATION DU BAC GRIS :

4

Ne pas jeter de déchets recyclables, toxiques ou dangereux dans le bac gris \*.

DÉCHETS INTERDITS : 



Bouteille en verre



Piles



Déchets toxiques



Néon



Fusées de détresse



Bouettes gaz/hélium



Ce symbole est présent sur tous les appareils électriques. Il signifie que votre appareil devra être rapporté en point de collecte pour y trouver une seconde vie. (cf. page 38)

**Ces déchets ne sont pas valorisables énergétiquement et certains d'entre eux peuvent présenter un risque mortel pour les opérateurs de collecte.**

\*Pour les déchets interdits se référer au lexique en fin de guide.

5

Il est interdit de déposer des sacs de déchets ménagers à l'intérieur ou aux pieds des corbeilles placées sur la voie publique.



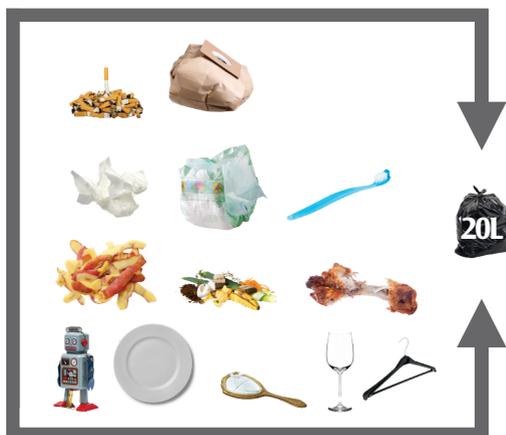
## LE SAVIEZ-VOUS ?

### COLLECTE PNEUMATIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LE QUARTIER DE FONTVIEILLE

Une installation de collecte pneumatique des déchets ménagers couvre le quartier de Fontvieille. Ce réseau souterrain permet d'acheminer les déchets depuis les immeubles vers la fosse de stockage des déchets de l'usine avant leur traitement par valorisation énergétique. Ce dispositif a pour objectif de limiter les nuisances et la pollution générée par la collecte classique par bennes.



## LES DÉCHETS NON RECYCLABLES



**CARTON INTERDIT**



**PAS DE SACS OU OBJETS TROP GROS**



**PAS DE PRODUITS TOXIQUES OU DANGEREUX**



**COLLECTE PNEUMATIQUE VERS L'USINE  
DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**



**LE TRI  
EST UTILE**

**LE TRI  
EST FACILE**

**LE TRI  
EST CONNECTÉ**



 **N° Vert** 8000 20 40

APPEL GRATUIT

[www.sma.mc](http://www.sma.mc)



SOCIÉTÉ MONÉGASQUE  
D'ASSAINISSEMENT

# LES ENCOMBRANTS



**Les encombrants sont les objets volumineux provenant d'un usage domestique** et ne pouvant pas, de par leur nature, poids ou dimensions, être déposés dans les bacs d'ordures ménagères.

Les commerçants récupèrent certains encombrants. Demandez la reprise de vos anciens équipements.

En effet, l'éco-participation que vous payez à l'achat d'un appareil électrique neuf ou d'un meuble en France correspond au coût de collecte, de dépollution et de recyclage des anciens appareils. Ce n'est pas une taxe, mais une participation financière au fonctionnement de la filière agréée. Elle est affichée de manière visible et séparée du prix du produit.



Crédit photo : Eco-Systèmes

Des objets dont vous n'avez plus l'utilité mais qui demeurent en bon état ou réparables peuvent être donnés à des associations, échangés ou vendus à des particuliers ou professionnels.

### MODALITÉS DE COLLECTE

- **Sur rendez-vous** auprès de la SMA contactez le +377 92 05 75 16 du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h30.
- Limité à **1 m<sup>3</sup>** par rendez-vous.
- Les encombrants doivent être déposés en bordure de voie publique le jour du rendez-vous.
- Service **gratuit**.
- Strictement réservé aux **particuliers**.

## ENCOMBRANTS ACCEPTÉS :

- Ameublement
- Appareils électriques et électroménagers ;
- Gros objets divers (vélo, poussette, landau, bois, ferraille, ordinateur, etc.)



# ENCOMBRANTS NON ACCEPTÉS :



**Les déchets de travaux et les pneumatiques :** déblais, gravats et tous les déchets de démolition de type cadres de fenêtres, portes, vitres, etc.



(voir page 34)

**Les déchets spécifiques :** batteries, bidons d'huile, peinture, solvants, produits chimiques et toxiques, corrosifs, liquides inflammables, huiles.

**Tous les récipients sous pression :** bouteilles de gaz, bombes aérosol .



Centre d'Accueil des Déchets  
Ménagers Spéciaux  
(voir page 37)

**Les déchets explosifs,  
radioactifs et amiantés.**



Sociétés spécialisées. Pour plus  
d'informations contactez la S.M.A.

**Les fusées de détresse.**



Capitainerie Port Hercule  
(réservé aux usagers du port)

Les déchets non acceptés par la S.M.A sont à déposer dans les déchèteries françaises de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF).

## LES DÉCHÈTERIES DE LA CARF

### BEAUSOLEIL :

Bretelle de l'autoroute 00 33 4 93 78 37 16

### LA TURBIE :

872, avenue de Cap d'Ail 00 33 4 93 35 18 93

### MENTON :

ZAC du Careï avenue Saint Roman 00 33 4 93 41 51 96

### ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN : (RCM)

1346, rue de la 1ère D.F.L. 00 33 4 93 28 98 67 ou 06 07 81 43 73

### SOSPEL :

Quartier Cuni route de Piene Haute 00 33 4 93 54 02 05



### HORAIRES :

#### Du lundi au samedi :

de **8h30 à 12h30** et de **14h00 à 18h00** (19h00 du 15 juin au 15 septembre).

La déchèterie de Menton est également ouverte le **dimanche matin** de 9h00 à 13h00.

## DÉCHETS ACCEPTÉS DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA CARF

type	Menton	RCM	Sospel	La Turbie	Beausoleil	Breil	Tende	Menton Déchèterie professionnelle
Emcombrants ménagers	X	X	X	X	X	X	X	X
DEEE	X	X	X	X		X	X	X
Déchets de bois	X	X	X	X	X	X	X	X
Déchets végétaux	X	X	X	X		X	X	X
Gravats propres	X	X	X	X	X		X	X
Gravats sales	X	X	X	X	X			
Ferrailles	X	X	X	X	X	X	X	X
Produits toxiques	X	X	X	X	X	X	X	
Piles	X	X	X	X	X	X	X	
Textiles	X	X	X	X	X	X	X	
Cartouches d'encre	X	X	X	X	X			
Ampoules - Néons	X	X	X	X				
Huiles alimentaires				X				
Pneus (VL)	X	X	X	X	X	X	X	
Huiles de moteur	X	X	X	X	X	X	X	
Batteries	X	X	X	X	X	X	X	
Bouteilles de gaz	X	X	X	X	X	X	X	
Extincteurs	X	X	X	X	X	X	X	



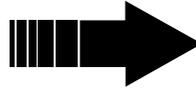
# LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX ET AUTRES DÉCHETS SPÉCIFIQUES



**Les Déchets Ménagers Spéciaux sont tous les déchets qui doivent être collectés en dehors du système traditionnel** en raison de la dangerosité potentielle des matières qui les composent. Les commerçants récupèrent certains déchets spéciaux.

**SERVICE GRATUIT  
POUR LES PARTICULIERS**

Cf. page 8



## DÉCHETS ACCEPTÉS :



PILES ET  
ACCUMULATEURS



DÉCHETS ÉQUIPEMENTS  
ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES



BATTERIES



BIDONS SOUILLÉS



BOUTEILLES DE GAZ  
ET EXTINCTEURS



HUILES DE VIDANGE



FILTRES À HUILE



AMPOULES



PESTICIDES



RADIOGRAPHIES



PEINTURES, COLLES  
ET VERNIS



LIQUIDES  
DE REFRIGÉRISSSEMENT



CARTOUCHES ENCRE

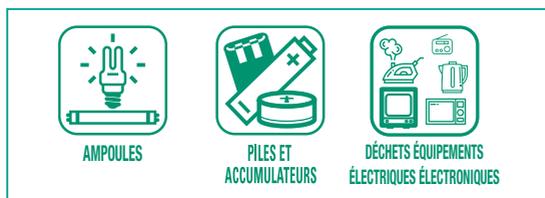


SOLVANTS



HUILES DE FRITURES

## Des réceptacles de collecte existent en Principauté pour :



## Retrouvez ci-dessous les adresses des points disponibles :

Etablissement et Adresse	Piles	Ampoules	Néons	Petit électroménager
Carrefour - 27 av Albert II	X	X	X	X
Carrefour City - 1 rue des Genêt		X		
Supermarché U - Boulevard d'Italie	X			
Alphabet-25 rue de Millo	X			
Ecomarché - 31 av Hector Otto	X	X		
La Poste - Monaco Ville	X			
Petit Casino - 6 lacets St Leon	X	X	X	
Picco et fils - 22 av St Charles	X			
Brico - Center 4 av Albert II	X	X	X	X
SPAR- 7 place d'Armes	X			
Bibliothèque Louis Notari - Rue L.Notari	X			
Mairie - Monaco Ville	X			
Local public à déchets - Notari	X			
Local public à déchets - Langlé	X			
Local public à déchets - Monaco Ville Remparts	X			
Local public à déchets - Monaco Ville Cathédrale	X			
FNAC Centre Commercial Le Métropole	X	X	X	X



Vous pouvez cumuler des points Cliiink en apportant certains déchets au Centre d'Accueil des Déchets Ménagers Spéciaux.

# DÉCHETS NON ACCEPTÉS :



**Les déchets de travaux et les pneumatiques** : déblais, gravats et tous les déchets de démolition de type cadres de fenêtres, portes, vitres, etc.



DÉBLAIS / GRAVATS



PNEUMATIQUES



(voir page 34)

**Les médicaments périmés ou non utilisés** sont à amener dans les pharmacies.



MÉDICAMENTS



**Les textiles, le linge de maison, les chaussures et les jouets** peuvent être déposés dans les espaces dédiés. Retrouvez à la page suivante ces emplacements.



CHAUSSURES



JOUETS



TEXTILES



# LISTE DES POINTS DE COLLECTES TEXTILES ET JOUETS :

## Point de collecte

### CARITAS MONACO

Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-19h.  
Paroisse Sainte-Dévote, Place Sainte-Dévote - Monaco

## Point de collecte

### CROIX ROUGE

Du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-18h.  
27 bd de Suisse - Monaco

## Point de collecte

### LES ANGES GARDIENS / 24h/24.

Le Continental , Bloc B, Place des Moulins - Monaco

## Point de collecte

### LES ENFANTS DE FRANKIE

Prévenir avant : +377 93 300 800.  
20 bd Rainier III - Monaco

## Conteneur

### MISSION ENFANCE / 24h/24.

19, avenue des Papalins - Monaco

## Point de collecte

### MONACO AIDE ET PRESENCE

Du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h.  
23 bd de la République - Beausoleil

## Point de collecte

### SAINT VINCENT DE PAUL

Du lundi au vendredi, 9h-12h.  
32, rue Grimaldi - Monaco

## Point de collecte

### SAINT VINCENT DE PAUL

Les mardis et jeudis, 14h-17h30.  
11 bd Rainier III - Le Castel - Monaco

## Conteneur

### SAINT VINCENT DE PAUL / 24h/24.

Parvis de l'église Saint Nicolas - Monaco

## Conteneur

### SAINT VINCENT DE PAUL / 24h/24.

Parvis de l'Eglise Saint Charles - Monaco

## Point de collecte

**SOUPE DE NUIT** / Tous les jeudis, 9h-12h.  
23 bd de la République - Beausoleil

## Magasin

**ZARA MONACO** / 10h-20h sauf dimanche.  
6 square Beaumarchais - Monaco

## Conteneur

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE «C.A.R.F»** / 24h/24.  
2 avenue d'Alsace - Beausoleil

## Conteneur

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE «C.A.R.F»** / 24h/24.  
33 avenue de Villaine - Beausoleil

## Conteneur

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE «C.A.R.F»** / 24h/24.  
12 bretelle du Centre - Beausoleil

## Conteneur

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE «C.A.R.F»** / 24h/24.  
12 chemin de Beausoleil - Beausoleil

## Légende

 **TEXTILES**

 **JOUETS**

 **CHAUSSURES**

 **LINGE DE MAISON**

Plus d'informations sur :  
[transition-energetique.gouv.mc](https://transition-energetique.gouv.mc)



# LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS



Au-delà des obligations réglementaires explicitées en **page 1**, le principe "pollueur-payeur" implique que le pollueur prenne en charge les frais visant à prévenir, à réduire ou à combattre une pollution ou tout autre atteinte à l'environnement dont il est responsable.

**Ainsi, les professionnels sont dans l'obligation de trouver leurs propres filières de recyclage de leurs déchets en fonction de la nature de leurs déchets valorisables.**

## SERVICES EXISTANTS

**LE GOUVERNEMENT A MIS EN PLACE DEUX COLLECTES SPÉCIFIQUES GRATUITES POUR LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS, L'UNE POUR LE VERRE ET L'AUTRE POUR LE CARTON BRUN.**

### **COLLECTE DES EMBALLAGES EN VERRE : POUR LES CAFÉS, HÔTELS ET RESTAURANTS**

Les emballages en verre doivent être jetés en vrac dans les bacs verts.

Les sacs sont strictement interdits.

Retrouvez les consigne de tri en **page 20**.



**MODALITÉS DE COLLECTE :**  
**collecte du verre 7j/7j de 9h00 à 17h00.**  
**Bacs présentés en bord de voirie.**

## COLLECTE DU CARTON BRUN : POUR LES COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Les cartons bruns doivent être totalement vidés : absence de polystyrène, de films plastique, de liens, etc. et pliés.

### LE CARTON BRUN



OU



OU



### RAPPEL



### MODALITÉS DE COLLECTE :

Collecte du matin 7j/7j entre 5h00 et 11h00.

Collecte du soir du lundi au vendredi entre 18h30 et 00h00.

Bacs, rolls ou vrac présentés en bord de voirie.

## COLLECTES SPÉCIFIQUES

**CERTAINS DÉCHETS, DE PART LEUR NATURE OU LEUR VOLUME, NE PEUVENT PAS ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC.**

### **LES HUILES ALIMENTAIRES :**

Les professionnels de la restauration sont tenus de faire évacuer les huiles alimentaires et résidus de bac à graisse par une entreprise spécialisée et de conserver les bons de passage pour une bonne traçabilité. Les bidons d'huiles usagées doivent être obligatoirement stockés sur des bacs de rétention par mesure de sécurité.



### **LE PAPIER DES ENTREPRISES :**

Les gros gisements de papier de bureau broyé doivent faire l'objet d'une collecte spécifique.



## LES ENCOMBRANTS :

Les encombrants des entreprises et commerces ne sont pas pris en charge par la collecte publique. Les professionnels doivent faire appel à une société spécialisée ou bien les amener à l'usine de valorisation énergétique.

## AUTRES DÉCHETS :

Pour les déchets industriels, les déchets spéciaux et dangereux, non collectés par la collecte publique, les professionnels doivent demander la reprise par leurs fournisseurs ou faire appel à des sociétés spécialisées.



**Pour tout renseignement contacter  
le Pôle Prévention et Recyclage des Déchets.**

► N° Vert 8000 20 40

APPEL GRATUIT



# USINE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



# DÉCHETS ACCEPTÉS :



Les entreprises comme les particuliers peuvent déposer directement à l'Usine de Valorisation Énergétique certains déchets non recyclables.



TOUT-VENANT  
VALORISABLE



TAILLES



EMCOMBRANTS  
MÉTALLIQUES



BOIS

- 1 Les déchets ordinaires provenant des aliments et du nettoyage normal des habitations et bureaux ;  
Les déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux ;  
Les déchets valorisables énergétiquement provenant des bâtiments publics ;
- 2 Les palettes non consignées, découpées en deux.



Vous pouvez cumuler des points Cliiink en apportant des déchets à l'Usine de Valorisation Énergétique.

# DÉCHETS NON ACCEPTÉS :



Ce sont les déchets dont la nature, la composition chimique, le poids ou l'état pourrait mettre en péril le personnel ou l'installation.

À titre d'exemple :



**DMS**

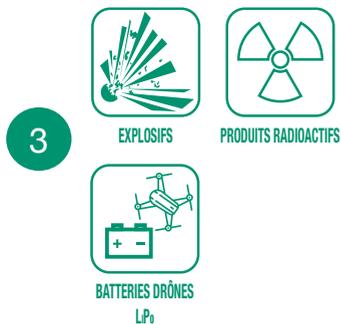
Centre d'Accueil des Déchets Ménagers Spéciaux  
(voir page 37) pour les particuliers.  
Ou sociétés spécialisées pour les professionnels.



COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE



**Déchèterie**  
(voir page 34)



Retour aux fournisseurs ou sociétés spécialisées. Pour plus d'informations contactez la S.M.A.



Capitainerie Port Hercule  
(réservé aux usagers du port)



# LEXIQUE ET CARTOGRAPHIE DES ESPACES DE TRI

## Légende des bacs et destinations

 Bac jaune

 Bac vert

 Bac gris

 Bac/ Roll carton

 Borne textile, jouet et chaussures

**UVE**  Usine de valorisation énergétique

**DMS**  SMA / Déchets Ménagers Spéciaux

 Retour fournisseur / filière spécialisée

 Pharmacies

 Déchèterie - CARF

# A

- Aérosol non dangereux (chantilly, mousse à raser, ...)
- DMS  Aérosol dangereux
- DMS  Ampoule fluocompacte
- Ampoule à filaments
- Annuaire

# B

- Barquette alimentaire (aluminium, carton, plastique ou polystyrène)
- DMS  Batterie
-  Batterie LiPo (drône)
- Bidon (plastique ou métal ayant contenu un produit alimentaire) max 5L
- Bocal en verre
- Boîte de conserve
- Boîte en carton ou plastique (œuf, céréales, pizza, lessive, ...)
- Brique alimentaire
- Bouchon en liège
- Bouchon en plastique (à laisser sur la bouteille)
- Bouteille en plastique (eau, soda, huile, shampoing, ...)
- Bouteille en verre (huile, eau, ...)
- DMS   Bouteille de gaz / hélium
- Brosse à dents

# C

- DMS  Câble électrique
- Canette
- Cagette en bois ou en plastique
- Cahier avec ou sans spirale
- Capsule de café en aluminium
- Capsule de café en plastique ou en papier
- Carton brun ondulé

-  Cartonnette
- DMS**  Cartouche d'encre
-  CD, DVD, Blu-ray, K7, Disque vinyl
- DMS**  Cigarette électronique
-  Cintre
-  Chaussures
-  Cosmétique
-  Coton (hydrophile, à démaquiller, ...)
-  Coton tige
-  Couches culotte
-  Courrier
-  Couvercle / capsule métallique

## D

-  Déchets du bâtiment (tuiles, plâtre, carrelage, ...)
- UVE**  Déchets de jardin (végétaux, branchages, feuilles mortes, fleurs fanées)

## E

- UVE**  Electroménager (gros)
- DMS**  Electroménager (petit)
- DMS**  Engrais
-  Enveloppe avec ou sans fenêtre
- DMS**  Equipement électrique ou électronique (DEEE)
- DMS**  Essence, hydrocarbures
-  Essuie-tout
- DMS**  Extincteur

### Légende des bacs et destinations

 Bac jaune	<b>UVE</b>  Usine de valorisation énergétique
 Bac vert	<b>DMS</b>  SMA / Déchets Ménagers Spéciaux
 Bac gris	 Retour fournisseur / fillière spécialisée
 Bac/ Roll carton	 Pharmacies
 Borne textile, jouet et chaussures	 Déchèterie - CARF

# F

- UVE  Ferraille
-  Feuille en papier
-  Film plastique alimentaire
-  Flacon en verre (parfum, ...)
-  Fusée de détresse

# G

-  Gobelet en carton

# H

- DMS  Huile de friture /vidange

# J

-  DMS  Jouet électrique ou électronique (petite taille)
-   Jouet en plastique (sans piles)
-  Journal / revue

# L

-  Linge de maison
-  Lingette
-  Literie (coussins, couvertures, ...)
-  Litière
-  Livre

# M

-  Magazine /revue
-  Matelas
- DMS**  Matériel informatique
-  Médicaments
-  Mégots
- UVE**  Meubles (canapé, lit, ...)
-  Miroir / Vitre (grande taille)
-  Miroir (petite taille)
-  Mouchoir en papier

# N

- DMS**  Néon

# P

- UVE**   Palette
-  Papier aluminium
-  Papier cadeau
-  Papier ingraissable (type emballage charcuterie)
-  Papier peint
-  Papier photo
-  Papier sulfurisé

## Légende des bacs et destinations

 Bac jaune	<b>UVE</b>  Usine de valorisation énergétique
 Bac vert	<b>DMS</b>  SMA / Déchets Ménagers Spéciaux
 Bac gris	 Retour fournisseur / fillière spécialisée
 Bac/ Roll carton	 Pharmacies
 Borne textile, jouet et chaussures	 Déchèterie - CARF

# P

-  Paquet de cigarette (en séparant le film plastique et l'aluminium)
- DMS**  Pile
-  Pneu
-  Polystyrène expansé
-  Post-it
- DMS**  Pot de peinture
-  Pot en plastique (yaourt, crème, produits de toilette, ...)
-  Pot en verre
- DMS**  Produit phytosanitaire

# R

- UVE**  Radiateur
- DMS**  Radiographie
-  Rasoir jetable
-  Restes de repas

# S

-  Sachets plastique
-  Sac en papier ou en plastique
- UVE**  Sapin de Noël
-  Seringue
- DMS**  Solvant

# T

- UVE**  Tapis / Moquette (en morceaux)
- DMS**  Téléphone (fixe, mobile)
- DMS**  Thermomètre (digital, à mercure)
-  Ticket de bus / caisse
-  Tube dentifrice plastique ou tube de produits de toilette

## U

- UVE  Ustensiles de cuisine en métal (poêle, casserole, ...)
- Ustensiles de cuisine en plastique ou en bois

## V

- Vaisselle cassée (en porcelaine, en verre, ...)
- Vaisselle en plastique jetable
- Vaisselle en carton
- UVE  Vélo, trottinette
- Verre de table cassé
- Vêtements / Habits

**RAPPEL : Les contenants doivent être vides. Jetez dans la poubelle grise, les bouteilles, boîtes de conserves, ou bidons pleins.**

### Légende des bacs et destinations

 Bac jaune	UVE  Usine de valorisation énergétique
 Bac vert	DMS  SMA / Déchets Ménagers Spéciaux
 Bac gris	 Retour fournisseur / fillière spécialisée
 Bac/ Roll carton	 Pharmacies
 Borne textile, jouet et chaussures	 Déchèterie - CARF



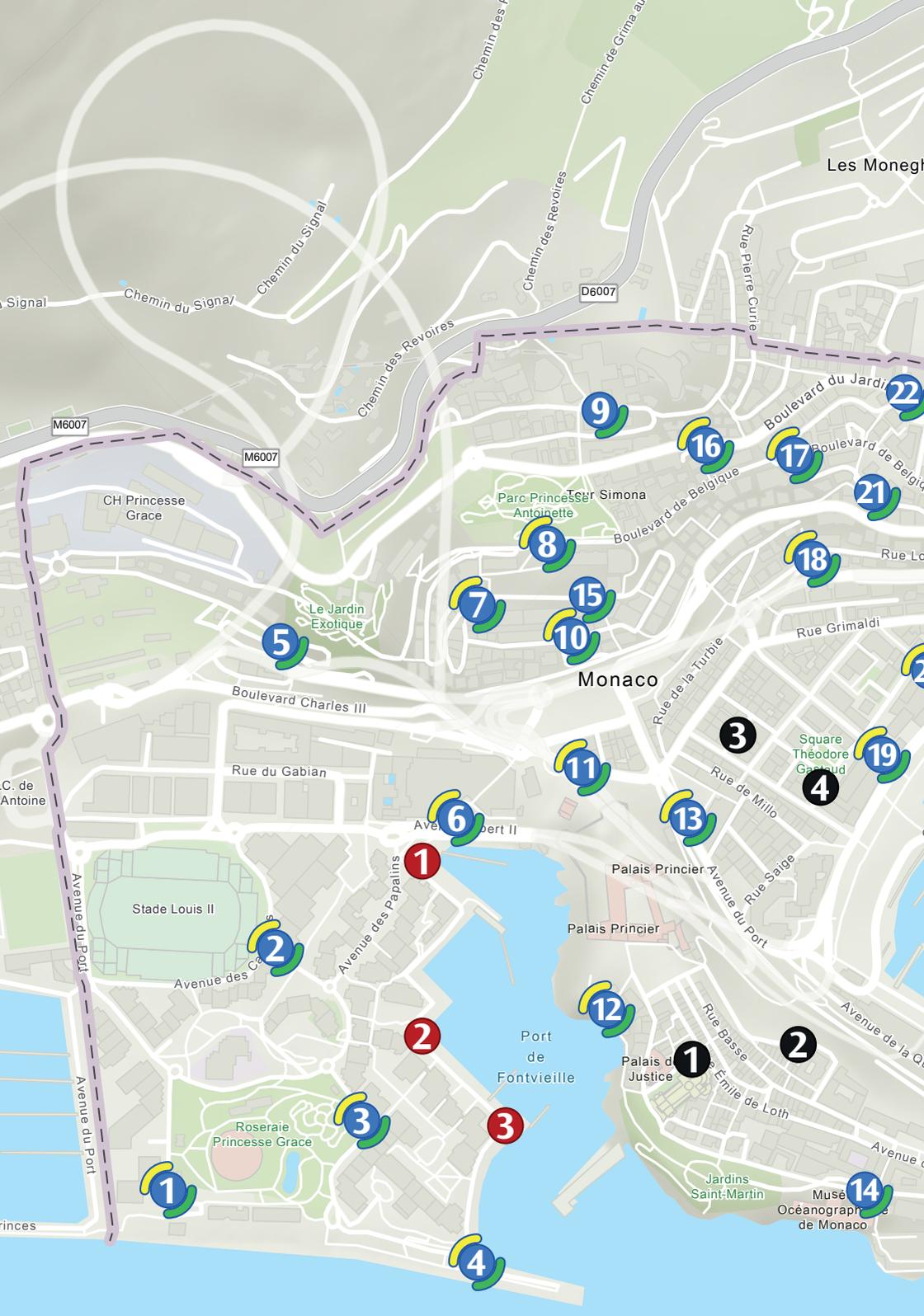


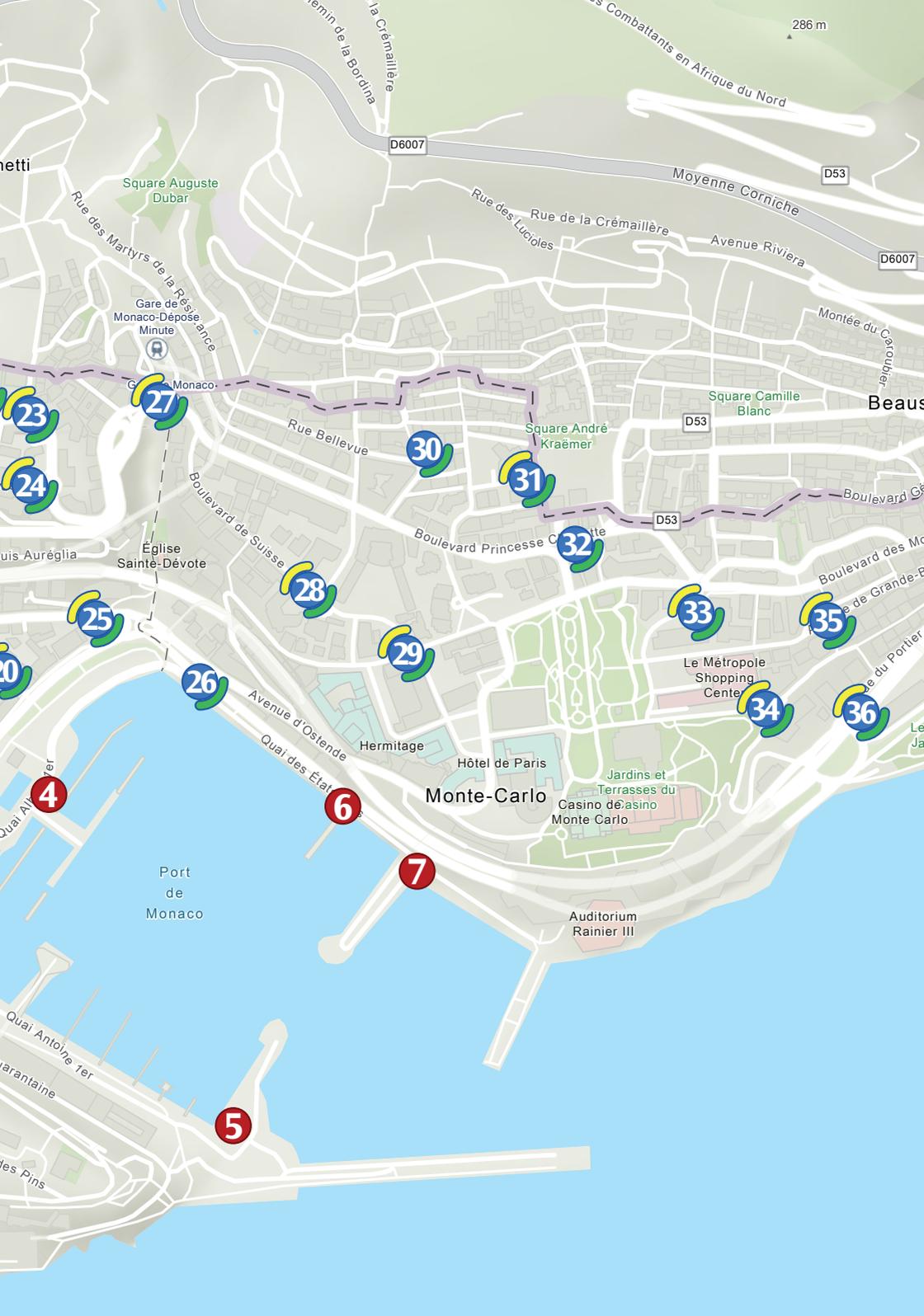




## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :

- 1 : Avenue des Ligures
- 2 : Avenue des Castelans
- 3 : Avenue des Papalins
- 4 : Quai Jean Charles Rey (fond)
- 5 : Avenue Pasteur
- 6 : Avenue Abert II C.C.F
- 7 : Avenue Crovetto Frères
- 8 : Boulevard de Belgique
- 9 : Avenue Hector Otto
- 10 : Rue Biovès
- 11 : Boulevard Charles III
- 12 : Escalier Sainte Barbe Monaco Ville
- 13 : Place d'Armes
- 14 : Avenue Saint Martin (devant Musée)
- 15 : Avenue Crovetto Frères
- 16 : Boulevard du Jardin Exotique N°46
- 17 : Boulevard de Belgique (carrefour Bosio)
- 18 : Avenue Louis Aureglia
- 19 : Rue Suffren Reymond
- 20 : Rue Princesse Antoinette
- 21 : Rue J.F Bosio
- 22 : Boulevard du Jardin Exotique
- 23 : Boulevard du Jardin Exotique (Jardin Paul Paray)
- 24 : Boulevard de Belgique (escalator gare)
- 25 : Rue Grimaldi
- 26 : Quai des Etats-Unis
- 27 : Echangeur Sainte Devote (entrée gare)
- 28 : Boulevard de Suisse
- 29 : Avenue de la Costa
- 30 : Rue des Violettes
- 31 : Rue des Genets
- 32 : Rue des Iris
- 33 : Avenue de la Madone
- 34 : Avenue des Citronniers
- 35 : Avenue Grande Bretagne
- 36 : Rue du Portier
- 37 : Ruelle Saint-Jean
- 38 : Boulevard du Larvotto
- 39 : Place des Moulins
- 40 : Avenue de l'Annonciade
- 41 : Boulevard du Larvotto
- 42 : Avenue Princesse Grace
- 43 : Lacets Saint Leon
- 44 : Boulevard du Larvotto





286 m

netti

Square Auguste Dubar

D6007

D53

Moyenne Corniche

D6007

Gare de Monaco-Dépose Minute

23

27

24

30

31

Square Camille Blanc

Beaus

Eglise Sainte-Dévote

Louis Aurégli

25

28

29

33

35

20

26

32

34

36

4

6

7

Port de Monaco

Monte-Carlo

Le Métropole Shopping Centre

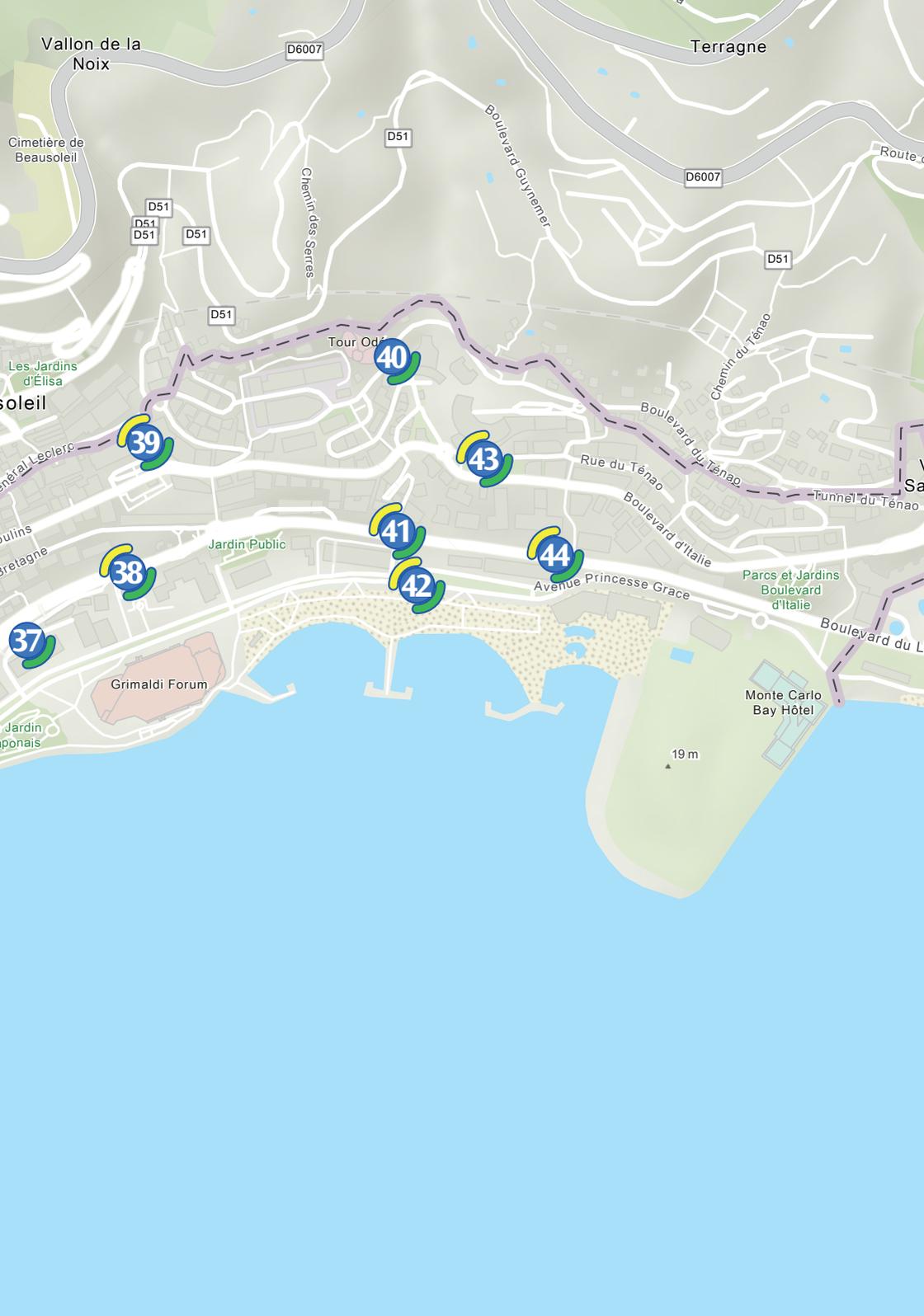
Casino de Monte Carlo

Auditorium Rainier III

Quai Antoine 1er

5

des Pins



Vallon de la Noix

Terragne

D6007

D51

D6007

D51

D51

D51

D51

D51

Chemin des Serres

Boulevard Goyenier

Route

Tour Od

40

Boulevard du Ténac

Chemin du Ténac

Les Jardins d'Élisa

Soleil

Boulevard du Ténac

39

Rue du Ténac

43

Boulevard d'Italie

général Leclerc

Funnel du Ténac

oulin

Jardin Public

retagne

38

Boulevard d'Italie

Parcs et Jardins Boulevard d'Italie

41

44

Avenue Princesse Grace

42

Boulevard du L

37

Grimaldi Forum

Monte Carlo Bay Hôtel

Jardin japonais

19 m

## PORTS PROPRES :

(Réservé aux usagers des ports)

- ❶ : Quai Jean Charles Rey (entrée)
- ❷ : Quai Jean Charles Rey
- ❸ : Quai Jean Charles Rey (Capitainerie)
- ❹ : Route de la Piscine
- ❺ : Quai Rainier 1er
- ❻ : Quai des Etats-Unis
- ❼ : Quai de l'Hirondelle

Il est possible de déposer dans ces espaces les déchets suivants :

- **Ordures Ménagères**
- **Emballages ménagers recyclables**
- **Verre**
- **Huiles moteur et filtres à huile**

Certains sites nécessitent l'utilisation d'un badge. Celui-ci est à retirer à la capitainerie



❻ ❹ ❶❸ : locaux ou points d'apports

 : Emballages ménagers recyclables

 : verre

## LOCAUX PUBLICS :

- ❶ : Local Dom Pacchiero, rue de l'Eglise
- ❷ : Local des Remparts, rue des Remparts
- ❸ : Local Langlé, rue Langé
- ❹ : Local Notari, rue Notari

Il est possible de déposer dans ces espaces les déchets suivants :

- **Ordures Ménagères**
- **Emballages ménagers recyclables**
- **Verre**
- **Cartons**
- **Encombrants** (un code permettant d'accéder aux locaux encombrants des locaux Langlé et Notari vous sera communiqué par la SMA lors de la prise de rendez-vous)

L'accès à ces locaux nécessite un badge que vous pouvez vous procurer auprès de la Direction de l'Aménagement Urbain ou du Pôle Prévention et Recyclage des Déchets de la S.M.A.

❻ ❸ ❷ : locaux ou points d'apports

 : Emballages ménagers recyclables

 : verre

## Pour plus d'informations :

L'info continue, retrouvez les éditions des Mags semestriels



Pour tout besoin d'information pour une bonne gestion de vos déchets l'équipe du Pôle Prévention et Recyclage des Déchets est à votre disposition.

**N° Vert** 8000 20 40  
APPEL GRATUIT

[www.sma.mc](http://www.sma.mc)



SOCIÉTÉ MONÉGASQUE  
D'ASSAINISSEMENT



PEFC® 10-31-3162 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)